

# RÉSEAU NATIONAL JEUNES EN ERRANCE

Juin 2016

bulletin n° 2-2016

## SOMMAIRE

Articles, revues, livres, rapports, images...	p. 2
Prise en compte de la santé physique et psychique des personnes accueillies en CHRS	p.3
Vivre en camion	p. 4
Les « incasables à la DGCS	p. 4
Hébergement-Logement	p. 4
Des formations possibles	p. 5

***Ce bulletin est réalisé et diffusé par les CEMÉA avec l'aide financière du Ministère des Affaires Sociales, du Travail et du Droit des femmes (Direction Générale de la Cohésion Sociale) dans le cadre d'une convention CEMEA-DGCS pour l'animation du réseau « Jeunes en errance ».***

CEMÉA. 24 rue Marc Seguin. 75883 Paris cedex 18  
Site « jeunes en errance » : [jeunes-en-errance.cemea.asso.fr](http://jeunes-en-errance.cemea.asso.fr)  
Contact : [francois.chobeaux@cemea.asso.fr](mailto:francois.chobeaux@cemea.asso.fr)

## **ARTICLES, REVUES, LIVRES, RAPPORTS...**

---

### **« Evaluer les situations prénatales préoccupantes. Un prototype élaboré à partir de la méthode Alföldi »**

Agnès Chauvet-Baron, Sabine Carré, Francis Alföldi. *Les Cahiers de l'Actif*. n° 476-477, janvier-février 2016. p. 237-253.

Est-il possible d'évaluer professionnellement, de façon partagée, et sans se fonder sur des *a priori* et des représentations ? Ceci sans émettre un pronostic sur ce que sera l'enfant à naître, mais en anticipant des difficultés objectivables, concrètes, à sa naissance ?

Une expérimentation conduite dans la Vienne tente de répondre à ces objectifs. Lus au filtre des marginalités parentales, les items et critères proposés gagnent à être maniés par des professionnels bien au fait des modes de vie alternatifs car l'apparente neutralité des observations laisse la porte ouverte à des appréciations éminemment subjectives sur les environnements, la compliance parentale...

Un excellent outil pour réfléchir en équipe et avec les partenaires, et les futurs parents. Un outil extrêmement dangereux dans les mains de professionnels qui n'ont jamais imaginé la vie en dehors d'un habitat sédentaire, en famille nucléaire, stable, bien dans la norme.

### **« La clinique du campement ».**

Valérie Chanfreau Munoz. *Empan* n° 98, juin 2015. p. 37-40

Rien à voir avec l'errance... quoi que. L'auteur, psychologue clinicienne, raconte sa façon de travailler dans un campement de roms. Se faire peu à peu connaître et reconnaître, aller vers sans s'imposer, entrer en relation par le regard, l'attention... « ... Il s'agit d'une clinique mobile, sans bureau .../... le lien peut émerger à tout instant .../... La pratique de la psychologie se fait dans ces interstices... »

Les analogies avec le travail quotidien avec les jeunes en errance est évident, tant pour la clinique éducative que pour la clinique psy.

Un texte pour lire une belle mise au clair de la pratique permanente d'attention et de disponibilité, valable pour tous les intervenants. Et un texte à faire lire à des collègues, psychos, AS, qui ont du mal à imaginer qu'un travail est possible autrement que face à face de part et d'autre d'un bureau dans un local clos.

### **« La fabrique institutionnelle de l'errance »**

François Chobeaux. *Le Sociographe*, n° 53, mars 2016. p. 21-26

En reprenant des récits de vie de jeunes en errance, une identification des conditions manquées pour une alerte conduisant à une protection, puis des conditions manquées pour que la mesure de protection ne soit pas plus destructrice que ce qu'elle est sensée pallier.

### **« Errances, figures et échappées ».**

Ahmed Nordine Touil et Nadia Veyrié (dir.). Dossier du n° 53 du *Sociographe*, mars 2016

Une approche large des errances, qui nous décale du quotidien. Des textes qui aident à penser cette dynamique. En plus de l'article signalé au-dessus, des réflexions et des pratiques analysées sur errance et addictions, sur les sans-abris, sur les marginalités...

### **Permettre la jeunesse. Comment accompagner les jeunes majeurs vers l'autonomie et l'indépendance.**

Patrick Dubéchet et Patricia Fiacre (dir.). *Vie Sociale* n° 12-2015, éditions érès, Toulouse.

Belle livraison pour la revue du CEDIAS-Musée social. En fait il y est question des sorties des dispositifs de placement de l'ASE ou de la PJJ à 18 ans. Quelle préparation, quel accompagnement en tant que « jeune majeur » ? Des présentations de pratiques, des chiffres, des réflexions... Deux gros manques : c'est comme si les contrats jeunes majeurs existaient encore, partout et pour tous ! Il est dit que la PJJ les a supprimés, mais on va alors croire qu'ils existent toujours à l'ASE, qui plus est pas seulement pour les ados les plus méritants... D'autre part, l'essentiel de ce qui est dit et montré des sorties de placement est tout beau tout joli. A pondérer avec le texte présenté plus haut sur la fabrique institutionnelle de l'errance.

### **« Vingt-cinq ans de jeunes en errance active. Où en est-on ? »**

François Chobeaux. In « Les adolescents (et ce qu'ils ont de) difficile ». Christian Laval et Bertrand Ravon (dir.). *Les Cahiers de Rhizome*, n° 59, mars 2016. P. 23-29

Un retour sur la notion d'errance, avec au fond « l'errance c'est quand ça lâche, quand il n'y a plus de projet ». Cette approche permet de se décoller des présentations catégorielles, « ethnologisées », qui voudraient que des populations soient indistinctement « en errance » sans prendre en compte les

dynamiques psychiques individuelles.

Les formes innovantes de travail sont évoquées. Le texte se conclut par une interrogation sur les avenir très incertains de l'insertion (normative) possible pour ces jeunes.

### ***L'errance à l'adolescence aux filtres de la psychanalyse et de l'anthropologie***

Une conférence d'Olivier Douville, pour un accès direct à ses réflexions à jour, au-delà de ses publications : <https://www.youtube.com/watch?v=ncDgP6xZ1tI>

### ***Incertaines demeures. Enquête sur l'habitat précaire***

Gaspard Lion. Bayard, 2015.

Les campements du bois de Vincennes à Paris. Des tentes sur un trottoir parisien. Des caravanes et de vieux mobile-homes sur un camping permanent. Et leurs occupants, leurs habitants. Voici le sujet de travail de ce jeune sociologue qui a chaussé les bottes de l'anthropologie : longues périodes d'immersion parfois totale, observation, écoute, tentatives de compréhension des « logiques » des personnes au-delà et malgré l'évidente grande précarité dans laquelle elles vivent. Et en même temps aucune idéalisation : les tensions, les oppositions fines de classe, de caste, de place, les inimitiés, les stratégies différentes, parfois opposées, parfois conflictuelles sont montrées.

Reste que, compte-tenu de l'absence d'offre de logement vraiment social et compte-tenu de la réalité de la politique d'hébergement, des personnes trouvent plus leur compte sous des bâches qu'elles habitent que dans des structures d'hébergement inhabitables.

## ***PRISE EN COMPTE DE LA SANTE PHYSIQUE ET PSYCHIQUE DES PERSONNES ACCUEILLIES EN CHRS***

---

L'ANESM (Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements sociaux et médico-sociaux) vient de diffuser ces « recommandations ». En tant que recommandations leur contenu ne s'impose pas ; mais il est préférable de savoir ce qui y est dit, et d'avoir de solides arguments pour faire autrement...

Extraits de l'introduction :

*Ces recommandations intègrent la dimension santé dans une démarche d'accompagnement global des personnes accueillies, comme faisant pleinement partie du projet personnalisé, et dans une approche participative visant l'autonomie des personnes.*

*L'objet de ces recommandations est la prise en compte des questions relatives à l'accès à la santé des personnes accueillies dans le cadre de leur projet personnalisé lorsqu'elles le souhaitent.*

*Ces recommandations invitent les professionnels à intégrer dans leur pratique :*

- *la mobilisation des personnes sur l'identification de leurs besoins en santé*
- *la valorisation des personnes accueillies dans leur appropriation de leur santé*
- *le développement/maintien des partenariats entre professionnels du secteur médical et du secteur médico-social pour assurer la continuité des soins quel que soit le parcours de la personne*
- *une organisation particulière de l'établissement pour faire face aux problématiques de promotion de la santé des personnes accueillies.*

*La recommandation commence par identifier comment les démarches de promotion de la santé peuvent être intégrées aux pratiques professionnelles de l'accueil et tout au long de l'accompagnement. Elle se termine en évoquant le socle sur lequel ces accompagnements peuvent se dérouler et invite à ce que toute l'organisation du CHRS, du projet d'établissement au partenariat en passant par les procédures et par le soutien et la formation des professionnels, prévoit et organise la promotion de la santé et la réduction des dommages.*

*Ces recommandations s'inscrivent dans le programme de travail de l'Anesm au titre du programme n° 3 portant sur les points de vigilance et la prévention des risques.*

*Elles concernent tous les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) relevant du 8° du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles (CASF).*

Pour tout lire : [http://www.anesm.sante.gouv.fr/spip.php?article1068&var\\_mode=calcul](http://www.anesm.sante.gouv.fr/spip.php?article1068&var_mode=calcul)

## **VIVRE EN CAMION**

---

Sur le site de *streetpress*, un site d'infos alternatif, un reportage texte et photos sur les camions alternatifs du bois de Vincennes, à Paris. De courtes présentations des aspects de la vie, des choix et organisations de vie, des habitants, des interrelations, des relations avec l'environnement proche (il y a aussi d'autres camions, « professionnels », à proximité).

C'est a-critique, admiratif sans le dire, assez naïf. Heureusement, quelques réactions de lecteurs viennent modérer et largement relativiser cette présentation digne d'un bisounours alternatif.

Il y a cependant à prendre, surtout en ce qui concerne les paroles des habitants des camions. Le chemin : <http://www.streetpress.com/sujet/1457022646-vie-en-camion-paris>

## **HEBERGEMENT-LOGEMENT**

---

**« Un chez-soi d'abord », 2011-2015. Principaux résultats**

[http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2016/06/4\\_pages\\_ucfdb\\_avril\\_2016\\_mise\\_en\\_page.pdf](http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2016/06/4_pages_ucfdb_avril_2016_mise_en_page.pdf)

Cette adresse conduit à un document de synthèse de la DIHAL sur les expérimentations conduites à Lille, Marseille, Paris et Toulouse.

On n'est pas centralement sur les jeunes en errance ; l'âge moyen du public est 38 ans. Mais les acquis valent largement : accompagnements très rapprochés et pluri professionnels, très lente dégressivité de l'accompagnement, nécessité –et complexité – d'accrocher avec les structures de droit commun (soin, social, loisirs...), principe de capacitation : partir de ce que demandent ou souhaitent les personnes et les aider dans la réalisation de cela, quoi qu'il s'agisse.

**Les expérimentations « Sortie d'ASE-PJJ-Pénitentiaire »**

Six projets ont été retenus : Tarmac/Le Mans : stabilisation en sortie d'établissement pénitentiaire. ARSL/Limoges : sortie d'ASE jumelée avec Garantie Jeunes. Pacte 82/Tarn et Garonne : protocole d'accompagnement ASE. France Horizon/Macon : plate-forme avec ASE. Club de Prévention/Epernay : de l'hébergement à la location. UDAUS/Somme : 4 opérateurs coordonnés, 4 espaces d'accueil. Un projet en cours de développement à Rouen (Emergences) sur sorties ASE et PJJ est associé au groupe de travail.

Les démarrages sont très lents : « trouver » des jeunes, trouver les logements adaptés... Ce n'est pas forcément un mal, cela permet aux équipes de ne pas se précipiter trop vite dans l'action.

Réunion des 7 projets début juillet.

## **LES « INCASABLES » A LA DGCS**

---

Les travaux du groupe de travail « Les incasables » touchent à leur fin. Une première synthèse a été proposée au groupe le 7 juin, croisant les acquis des rencontres et des auditions de la « commission » avec ceux du cabinet missionné pour des rencontres de terrain et pour une recherche sur les travaux existants.

La lecture des 82 pages du pré-rapport laisse un sentiment mitigé. Certes l'accent est mis sur les nécessaires décloisonnements entre le social, le médicosocial et la psy. Sur le besoin de coordinations étroites entre les divers intervenants. Sur le besoin de solidifier, de formaliser et de simplifier ces liens. Ca ne fera pas de mal. Mais il n'y a rien, ou si peu, sur les dysfonctionnements organisationnels des ASE et de la PJJ, sur la rigidité de ces structures, sur l'inadaptation des prises en charges de ces jeunes-là. Il y a aussi trois termes utilisés en permanence à égalité : enfants, adolescents, jeunes. Ce qui ne facilite pas la compréhension de ce qui se passe, ni l'élaboration de réponses différenciées.

La composition même du groupe de travail n'a peut-être pas été aidante : plus de 50 membres, issus pour la grande majorité de toutes les administrations territoriales ou d'Etat concernées, et une quinzaine de représentants des structures et des actions de terrain, dont 3 personnes qualifiées dont la notoriété et l'originalité des travaux n'a pas toujours dépassé des cercles très limités. Les

personnes les plus qualifiées, les plus expertes en la matière, qui auraient pu constituer l'épine dorsale du groupe, ont été au mieux consultées.

Dans l'attente du rapport final.

## **DES FORMATIONS POSSIBLES...**

---

Comme chaque année, deux « diplômes d'université » intéressants organisés dans l'agglomération parisienne.

### ***Enfants et jeunes de la rue***

Organisé par la faculté de médecine Paris-Descartes et le Samu Social International.

Un enseignement sur la problématique des enfants et des jeunes en rupture familiale et sociale. Cet enseignement apporte des clés de compréhension et diffuse des expériences d'accompagnement dans les domaines de la solidarité nationale et internationale. Il s'adresse aux professionnels et futurs professionnels des secteurs de l'intervention médico-psycho-sociale, de la protection de l'enfance, et de l'action contre l'exclusion tant en France qu'à l'international.

100h de cours sont dispensées par des spécialistes, universitaires et praticiens, français et étrangers. Pour l'année universitaire 2016-2017, les cours sont répartis en deux temps : du 13 au 24 mars 2017 et du 09 au 19 mai 2017.

Inscriptions avant le 15 décembre 2016. Contact pour renseignements : Delphine Laisney, responsable des enseignements : [d.laisney@samu-social-international.com](mailto:d.laisney@samu-social-international.com)

### ***Adolescents d'aujourd'hui***

Organisé conjointement par les universités de Caen et de Paris-Sud. Les enseignements ont lieu au pôle universitaire de Gentilly (Val de Marne) de Paris-Sud, dans les locaux de la Fondation Vallée. Cette formation s'adresse aux professionnels au travail avec des adolescents : enseignants, animateurs, travailleurs sociaux, psychologues, médecins...

Elle se déroule en 9 modules de 2 jours, d'octobre 2016 à juin 2017. Elle est validée par la soutenance d'un mémoire portant sur l'analyse d'une situation de terrain, technique ou institutionnelle, vécue par l'étudiant.

Les modules (Corps, sexualité, violences, familles, migrations, réseaux et partenariats...) portent à la fois sur les adolescents banals, « normaux », et sur les glissements pathologiques qui peuvent exister. Ils articulent apports théoriques et travaux en ateliers.

Les étudiants sont accompagnés individuellement par un tuteur qu'ils choisissent parmi les enseignants. La préparation des mémoires fait l'objet d'ateliers particuliers.

Les fidèles visiteurs du site « Jeunes en errance » y auront repéré en septembre 2015 deux mémoires validant de D.U., réalisés par deux éducatrices travaillent en ASE sur des questions d'errances adolescentes.

Renseignements : Patrick Alecian, directeur de la Maison de l'Adolescent du Val de Marne.

[docteur.alecian@maisondeladolescent94.org](mailto:docteur.alecian@maisondeladolescent94.org)